

LORETTE DISTRIBUTION

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	750 000	470 000	280 000	386 667	- 106 667
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	600 000	31 601	568 399	570 000	- 1 601
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 828	1 321	2 507	3 273	- 766
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 155		1 155		1 155
TOTAL (I)	1 354 983	502 922	852 061	959 939	- 107 878
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				1 668	- 1 668
Clients et comptes rattachés	126 810		126 810	128	126 682
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 837		5 837	57 986	- 52 149
. Autres	479		479		479
Capital souscrit et appelé, non versé	218		218	218	
Valeurs mobilières de placement				200 000	- 200 000
Disponibilités	236 251		236 251	2 506	233 745
Instruments de trésorerie	393 742		393 742	490 270	- 96 528
Charges constatées d'avance	1 252		1 252	580	672
TOTAL (II)	764 588		764 588	753 356	11 232
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 119 571	502 922	1 616 649	1 713 295	- 96 646

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 248 282)	2 248 282	2 248 282	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 412	9 412	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-609 264	-110 497	- 498 767
Résultat de l'exercice	-59 940	-498 767	438 827
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 588 490	1 648 430	- 59 940
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		94	- 94
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 791	8 841	3 950
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 506	703	803
. Organismes sociaux	5 566	5 219	347
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 296	8	8 288
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		50 000	- 50 000
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	28 159	64 865	- 36 706
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 616 649	1 713 295	- 96 646

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue		%	
	France	Exportations	Total	Total					
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	118 514		118 514	120	118 394		N/S		
Chiffres d'affaires Nets	118 514		118 514	120	118 394		N/S		
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			59 538	243	59 295		N/S		
Autres produits			3	2	1		50,00		
Total des produits d'exploitation (I)			178 055	364	177 691		N/S		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			33 689	78 037	- 44 348		-56,83		
Impôts, taxes et versements assimilés			561	749	- 188		-25,10		
Salaires et traitements			28 644	25 227	3 417		13,55		
Charges sociales			11 852	10 355	1 497		14,46		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			168 044	12 810	155 234		N/S		
Dotations aux provisions sur immobilisations				381 078	- 381 078		-100		
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			5	1	4		400,00		
Total des charges d'exploitation (II)			242 794	508 257	- 265 463		-52,23		
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-64 740	-507 893	443 153		87,25		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			3 645	9 286	- 5 641		-60,75		
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			3 645	9 286	- 5 641		-60,75		
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement									
Total des charges financières (VI)									
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 645	9 286	- 5 641		-60,75		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-61 095	-498 607	437 512		87,75		

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 155		1 155	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 155		1 155	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		160	- 160	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		160	- 160	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 155	-160	1 315	821,88
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	182 854	9 650	173 204	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	242 794	508 417	- 265 623	-52,25
RESULTAT NET	-59 940	-498 767	438 827	87,98
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes légales

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 1 616 649,11 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -59 940,09 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 avril 2014 par le conseil d'administration de la Société.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les instruments de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance égale au marché monétaire français (EONIA). Le montant des plus-values latentes au 31 décembre 2013 est de 1957,98 Euros.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64, pour 479 Euros.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes. Ceux-ci ne sont pas significatifs étant donné l'effectif et la faible ancienneté du personnel.

FAITS CARACTERISTIQUES/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 350 000		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 828		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	3 828		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			1 155
TOTAL			1 155
TOTAL GENERAL	1 353 828		1 155

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 350 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			3 828	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			3 828	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 155	
TOTAL			1 155	
TOTAL GENERAL			1 354 983	

Note sur les immobilisations incorporelles

Contrats de coproduction :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de coproduction, les sommes dues dans le cadre de contrat sont comptabilisées au fur et à mesure de leur versement en « immobilisations incorporelles en cours ».

La coproduction est ensuite transférée en « immobilisation incorporelles » et amortie lors de l'obtention par le producteur délégué du visa CNC du film. La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle des droits sur un film si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente,...).

Conformément à la pratique du secteur de la production cinématographique, les contrats de coproduction sont amortis linéairement sur 3 ans.

En cas de revenus d'un contrat de coproduction supérieurs à l'amortissement linéaire ainsi calculé, la société affectera à son amortissement les recettes nettes provenant de son exploitation au cours dudit exercice. Ces recettes nettes sont déterminées en déduisant des recettes brutes correspondantes : d'une part, les charges se rapportant directement au film considéré et, d'autre part, une quote-part des autres dépenses d'exploitation fixée par voie de répartition de ces dépenses entre les divers films au prorata de leurs recettes brutes, diminuées des charges directes.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

Contrat de Co-distribution :

Les contrats de Co-distribution suivent le même traitement que les contrats de Coproduction.

Contrat de Co-développement :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-développement, l'investissement est inscrit directement en «Immobilisations Incorporelles».

Aucun amortissement n'est pratiqué durant la phase de développement.

A l'issue du développement, si :

- la société récupère son investissement majoré, l'actif sera cédé, il n'y aura donc pas d'amortissement à comptabiliser.

- la société décide de participer à la production du film en tant que coproducteur (son apport de co-développement se transformera en apport de co-production), auquel cas, l'amortissement débutera le jour de la sortie du film (1^{er} jour d'exploitation) (même principe que les investissements effectués dans le cadre de la coproduction).

Contrat de Co-exploitation :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-exploitation, l'investissement est inscrit directement en «Autres immobilisations incorporelles ».

La base du calcul d'amortissement est le coût d'acquisition et la méthode retenue pour cet investissement est la méthode linéaire sur 15 ans. La date de mise en service de la Salle est le 1^{er} septembre 2011, ce qui entraîne le début de l'amortissement.

A compter du 1^{er} janvier 2013, la société percevra, un minimum de 2/35^{ème} de l'ensemble des recettes d'exploitation de la Salle depuis sa date d'ouverture.

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	12 255	167 279		179 534
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	555	766		1 321
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	555	766		1 321
TOTAL GENERAL	12 810	168 045		180 855

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	167 279				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	766				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	766				
TOTAL GENERAL	168 045				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles	381 078		59 011	322 067
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	381 078		59 011	322 067
TOTAL GENERAL	381 078		59 011	322 067
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			59 011	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			1 155
Autres immobilisations financières	1 155		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	126 810	126 810	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	5 837	5 837	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	479	479	
- Divers			
Groupe et associés	218	218	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 252	1 252	
TOTAL GENERAL	135 751	134 596	1 155
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 791	12 791		
Personnel et comptes rattachés	1 506	1 506		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 566	5 566		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	8 296	8 296		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	28 159	28 159		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	110 179
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	110 179

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 018
Dettes fiscales et sociales	2 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	6 889

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 252	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 252	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 248 282	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 248 282	1,00

Affectation du résultat N-1

Le résultat N-1 est affecté en totalité en report à nouveau.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Revenus liés à la coproduction des films	65 643
Revenus liés à la codistribution des films	52 871
TOTAL	118 514

Engagements financiers

<u>Engagements donnés</u>	<u>Montant</u>
Engagements d'investissement portant sur des coproductions ou codistributions de films	
TOTAL	

<u>Engagements reçus</u>	<u>Montant</u>
Fonds de soutien à la production de long métrage	2 969
TOTAL	2 969

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 150
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	3 150

Le montant indiqué ci-dessus correspond aux honoraires de contrôle légal des comptes annuels comptabilisés.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	2	